

Déménagement en vue pour le Département des affaires sociales

BIENNE Surchargés et vétustes, les locaux du DAS, à la rue Schöni, ne répondent plus aux besoins. Le Conseil municipal a trouvé une solution qui implique la société Alpine Finanz Immobilien. Le Conseil de ville tranchera jeudi.

Le Département des affaires sociales (DAS) a besoin de nouveaux locaux. D'abord parce que ses bureaux actuels, situés à la rue Alexander-Schöni 18, sont «surchargés et en mauvais état», dixit Beat Feurer, le directeur de l'Action sociale et de la sécurité. Et ensuite parce que le bâtiment de cinq étages qu'il occupe est amené à disparaître dans le cadre du réaménagement du quartier de l'Esplanade.

En quête d'une nouvelle adresse pour le DAS depuis deux ans, le Conseil municipal a présenté sa solution hier devant les médias. «Et c'est une solution win-win», a assuré la directrice des Finances, Silvia Steidle, dans la mesure où elle doit profiter au fonctionnement des affaires sociales, au développement urbain ainsi qu'au porte-monnaie de la Ville.

Tous sous le même toit

Le Conseil municipal propose d'installer le DAS dans des locaux situés à la rue Centrale 63a/b, soit juste derrière les bureaux actuels du service. Il louerait les lieux à Alpine Finanz Immobilien, la société qui porte le projet immobilier prévu le long de l'Esplanade du Palais des Congrès – il s'agit,

entre autres, d'un lotissement comprenant 124 appartements et d'un hôtel. «Nous avons évalué plusieurs solutions et les bureaux de la rue Centrale répondent à tous nos besoins», a souligné Thomas Michel, responsable du DAS. La surface disponible – 3280 m² – permettrait en outre à la Ville de réunir sous le même toit toutes les ressources du département, celles-ci étant actuellement réparties sur deux sites: un principal à la rue Schöni et un secondaire – surchargé et en mauvais état lui aussi – à la rue du Bourg 10/12. «En n'étant plus coupé en deux, le service gagnerait en efficacité. Et il offrirait des conditions adéquates à ses 160 employés et ses 7000 clients réguliers», a commenté Beat Feurer.

Une «chance» à saisir

Le scénario de la Ville comprend un second volet: suite au déménagement du DAS, le Conseil municipal souhaite vendre le bâtiment de la rue Schöni 18 à Alpine Finanz et lui octroyer le terrain en droit de superficie. L'entreprise démolira l'immeuble et en construira un nouveau qui hébergera des logements et des bureaux. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la revalorisation du périmètre de l'Esplanade, représente une chance pour le

PAR DIDIER NIETO



Le bâtiment de la rue Alexander-Schöni 18 abrite le siège principal du Département des Affaires sociales. SUSANNE GOLDSCHMID

Administration centralisée à l'horizon

Le contrat qui lie la Ville et Alpine Finanz pour l'utilisation de la parcelle de la rue Schöni court jusqu'en 2078 au minimum. Celui pour la location des bureaux de la rue Centrale n'est en revanche valable que pour cinq ans – avec possibilité de prolonger pour dix ans supplémentaires. La durée relativement courte de ce bail à loyer est liée à l'éventualité de regrouper à l'avenir tous les services de la Ville sous un même toit. Abandonnée en 2012, l'idée d'un bâtiment administratif centralisé a refait surface l'année passée au Conseil de ville, qui a prié l'exécutif de réévaluer la faisabilité d'un tel projet. «La réflexion est en cours», a indiqué Silvia Steidle. Selon elle, si l'idée d'un bâtiment centralisé se concrétise, il faudrait au moins 15 ans pour la réaliser. Soit la durée possible du contrat de location des bureaux de la rue Centrale. **DNI**

développement urbain de Biènen», a argumenté Silvia Steidle.

Financièrement positif

La vente du bâtiment rapportera 1,46 mio de fr. à la Ville, somme à laquelle s'ajoute une rente annuelle de 32 000 fr. pour la mise à disposition de la parcelle. En contrepartie, la location des bureaux de la rue Centrale lui coûtera 942 000 fr. par an – soit 4,71 mio pour cinq ans. «Financièrement, l'opération sera tout de même positive, car elle permettra à la Ville de renoncer à des investissements de plusieurs millions indispensables pour rénover les immeubles de la rue Schöni

et de la rue du Bourg», a poursuivi la conseillère municipale, en ajoutant qu'Alpine Finanz prendra elle-même en charge les frais de transformation et d'aménagement des bureaux de la rue Centrale afin de les conformer aux besoins du DAS – des travaux estimés à 4,7 mio. Le Conseil de ville se prononcera jeudi sur les différents volets de cette affaire. En cas d'approbation, le DAS pourra utiliser ses nouveaux bureaux dès novembre 2020. «Je ne vois aucun obstacle à ce dossier, d'autant que personne ne conteste la nécessité de réunir les forces du DAS à la même adresse», a conclu Beat Feurer.